

**CANADA**

**Province de Québec**

**Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau**

**Municipalité de Grand-Remous**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 7 septembre 2021 à compter de 19 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

**Sont présents :**

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse

Mme Julie Paiement, conseillère

M. Jacques Rodgers, conseiller

M. Gilles Richard, conseiller

M. Éric Bélanger, conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général fait office de secrétaire de la séance. Nathalie Laviolette, adjointe du directeur général, est aussi présente.

**Assistance**

7 citoyens ont assisté à la séance.

**Ouverture de la séance ordinaire**

**Séance ordinaire du 7 septembre 2021 à 19h00**

Centre Jean-Guy Prévost

1508, route Transcanadienne, Grand-Remous

**ORDRE DU JOUR**

**000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

**000-01** Ouverture de la séance ordinaire

- 000-02 Adoption de l'ordre du jour
- 000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 000-04 Dépôt du rapport d'activités de la mairesse

## **100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **110 Conseil et personnel municipaux**

- 110-01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021
- 110-02 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2021

### **130 Gestion financière et administrative**

- 130-01 Adoption des comptes payés d'août 2021
- 130-02 Adoption des comptes dus d'août 2021
- 130-03 Adoption des salaires d'août 2021
- 130-04 Participation au tournoi de la CCMVG
- 130-05 Congrès de la FQM
- 130-06 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 130-07 Rapport financier 2020 – Regroupement incendie

## **200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 200-01 Nouveau pompier
- 200-02 Vêtements pour brigade incendie

## **300 - TRANSPORT**

- 300-01 Mandat à Prosept
- 300-02 Honoraires professionnels – Projet du garage municipal
- 300-03 Réfection - Chemin de la Rivière
- 300-04 Appui à Richard Gauthier

## **400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

## **500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

- 500-01 Concours embellissement

## **600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT**

- 600-01 Adoption du règlement uniformisé de la MRC # 2021-005

## **700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION**

- 700-01 Réparations à la descente de bateaux (Reporté)
- 700-02 Installation de pieux et aménagement de terrain

**800 – CORRESPONDANCE**

**900 - VARIA**

**1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC**

**1100 –Ajournement de la séance ordinaire**

**1100-01** Adoption de la levée de l'assemblée

**O-070921-209 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

**Adoptée à l'unanimité**

**1<sup>ère</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**Dépôt du rapport d'activités de la mairesse**

**O-070921-210 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021 à 19h**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres présents du conseil déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021 à 19h soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-211 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 août 2021 à 16h30**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres présents du conseil déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 à 16h30 soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-212 Présentation des comptes payés d'août 2021**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes payés d'août 2021 soient adoptés, au montant de **300 369.53\$**

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-213 Présentation et adoption des comptes à payer d'août 2021**

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que les comptes dus d'août 2021 soient adoptés, au montant de **32 508.23\$**

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-214 Présentation et adoption des salaires payés d'août 2021**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les salaires payés d'août 2021 soient adoptés, au montant de **61 465.10\$**

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-215 Participation au tournoi de la CCMVG**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'autoriser la participation de quatre personnes au tournoi de golf de la CCMVG qui se tiendra le 15 septembre prochain.

Chacun des participants devra déboursier une somme de 78.74\$ incluant les taxes, ceci représentant 50% du coût de l'inscription.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-216 Congrès de la FQM**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'autoriser la participation du directeur général au congrès de la FQM qui se tiendra à Québec du 30 septembre au 2 octobre 2021, le tout tel que mentionné au contrat d'embauche.

Les frais d'inscription, de déplacement ainsi que les frais de subsistance sont défrayés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-217 Liste des personnes endettées envers la municipalité**

**ATTENDU QU'**à chaque année, le secrétaire-trésorier doit déposer aux membres du conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité;

**ATTENDU QUE** selon l'article 1022 du Code municipal, celui-ci est tenu d'insérer le nom, le montant dû ainsi que les frais des personnes endettées;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'accepter la liste déposée par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le directeur général à faire parvenir à notre aviseur légal, tous les dossiers qui accusent un retard d'un minimum de deux années au 31 décembre de l'année civile en cours pour fins de perception des sommes dues, le tout excluant les ententes de paiements qui sont respectées.

Les dossiers en retard seront envoyés à M<sup>e</sup> Beaulieu le 31 mars de chaque année.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-218 Rapport financier 2020 – Regroupement incendie**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'accepter le rapport financier 2020 du regroupement incendie et préparé par Janique Ethier.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-219 Nouveau pompier**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'accepter la demande de monsieur Olivier Bondu comme futur membre de la brigade incendie.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-220 Vêtements pour brigade incendie**

**ATTENDU QUE** les pompiers volontaires se doivent d'être protégés au maximum lors d'un combat incendie ou toutes autres situations d'urgence;

**ATTENDU QUE** le chef de la brigade a demandé une soumission pour différents articles;

**ATTENDU QUE** le budget 2021 de 4 000\$ est en déficit de 1 769.06\$ concernant les vêtements et chaussures;

**ATTENDU QUE** le budget 2021 de 7 000\$ démontre à ce jour un solde de 6 710.12\$ concernant les pièces et accessoires.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'autoriser l'achat d'équipements au montant total de 3 400.96\$ tel que la soumission de Boivin Gauvin et imputé au compte 02-220-00-650.

Il est également résolu qu'un transfert budgétaire soit autorisé comme suit :

- 02-220-00-640, pièces et accessoires, diminution de 3 500\$.
- 02-220-00-650, vêtements et chaussures, augmentation de 3 500\$.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-221 Mandat à Prosept**

**ATTENDU QUE** le conseil désire améliorer le chemin de la Montagne;

**ATTENDU QUE** cette dépense ferait partie de la programmation TECQ 2022-2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu de mandater notre ingénieur, monsieur Alain Ryan de la firme Prosept, afin de préparer une estimation des coûts afin de demander des soumissions publiques au printemps 2022.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-222 Honoraires professionnels – Projet du garage municipal**

**ATTENDU QUE** le conseil a accepté un projet pour la construction d'un garage municipal;

**ATTENDU QUE** des soumissions publiques devront être demandées afin d'obtenir le prix réel de construction en vue de préparer la demande de subvention;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu de mandater la firme GBA afin de préparer les plans et devis nécessaires au montant de 22 000\$ plus les taxes applicables, tel que leur soumission.

Il est également résolu de mandater la firme Bouchard Consultants pour leurs services en ingénierie au montant de 13 500\$ plus les taxes applicables, tel que leur soumission.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-223 Réfection – Chemin de la Rivière**

**ATTENDU QUE** le conseil désire procéder à la réfection du chemin de la Rivière;

**ATTENDU QUE** des soumissions sur invitation ont été demandées à deux entrepreneurs, dont Excavatech et Gerry Robillard;

**ATTENDU QUE** la firme Excavatech a déposé la plus basse soumission au montant de 51 235\$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu de mandater la firme Excavatech à effectuer les travaux sur le chemin de la Rivière tel qu'énoncés dans leur soumission au montant de 51 235\$ plus les taxes. De plus, il est proposé et résolu de donner le mandat à la firme Ali Construction pour la pulvérisation de chaussées au montant de 21 720\$ plus les taxes applicables.

Il est entendu que ces dépenses seront imputées au fonds de redevances des sablières.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.



**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-224 Appui à Richard Gauthier**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le conseil appui la demande de monsieur Richard Gauthier au MTQ.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-225 Gagnants – Concours d'embellissement**

**ATTENDU QUE** le conseil a lancé un concours afin d'embellir la municipalité;

**ATTENDU QUE** les prix sont partagés selon certaines catégories;

**ATTENDU QU'**une visite des lieux fut effectuée, par un comité de sélection, parmi les inscriptions reçues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'accepter les recommandations du comité de sélection et de distribuer les prix de la façon suivante :

**Casse-Croûte du village**

Catégorie commerce – Aménagement général 1<sup>er</sup> prix 100\$

Catégorie résidence et commerce – Jardinière et pots à fleurs 2<sup>ème</sup> prix 75\$

**Rachel Dumais**

Catégorie résidence – Plate-bande 1<sup>er</sup> prix 100\$

Catégorie résidence et commerce – Jardinière et pots à fleurs 1<sup>er</sup> prix 100\$

Catégorie initiative environnementale 1<sup>er</sup> prix 100\$

**Louissette Chouinard**

Catégorie résidence – Plate-bande 2<sup>ème</sup> prix 75\$

Catégorie résidence et commerce – Jardinière et pots à fleurs 2<sup>ème</sup> prix 75\$

Catégorie initiative environnementale 2<sup>ème</sup> prix 50\$

**Nathalie Blais**

Catégorie résidence – Plate-bande 3<sup>ème</sup> prix 50\$

Catégorie résidence et commerce – Jardinière et pots à fleurs 2<sup>ème</sup> prix 75\$

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-070921-226 Adoption du règlement uniformisé de la MRC #2021-005**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'adopter le règlement uniformisé de la MRCVG #2021-005 concernant les animaux.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**700-01 – POINT REPORTÉ**

**O-070921-227 Installation de pieux et aménagement de terrain**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'autoriser l'installation de 4 pieux de 2''3/8X10''X7' avec rallonge de 3' afin de permettre l'installation de l'œuvre d'art, tel que la soumission de Pro-Pieux Fondations au montant de 1 379.70 taxes incluses. Il est également résolu d'autoriser l'aménagement de terrain tel que la soumission d'Aménagement Lamoureux au coût de 1 925\$ plus les taxes.

Cette dépense fait partie de l'immobilisation de l'œuvre d'art qui sera installée au coin de la 105 et la 117.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-020821-228 Adoption de la levée de l'assemblée**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que l'assemblée soit levée, il est précisément 19h29.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

**Adoptée à l'unanimité**

**Jocelyne Lyrette**  
**Mairesse**

**Jean-Marie Gauthier**  
**Directeur général**

**Je, Jocelyne Lyrette, ai approuvée et signée toutes et chacune des résolutions contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal.**